

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 44 (1964)
Heft: 3: Liaisons européennes

Rubrik: En bref... la Communauté économique européenne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EN BREF... *La Communauté économique européenne*

Constat de carence

L'observateur impartial est bien obligé de dresser pour la Communauté des « Six » un constat de carence : au cours des 3-4 derniers mois, celle-ci n'a pu prendre aucune décision importante. Malgré la bonne volonté déployée, la machine ne tourne plus rond. On attend une « relance », mais on ignore quand elle interviendra. La crise politique en Italie, les vacances, le voyage du Président de Gaulle en Amérique latine et, surtout, l'attente des élections en Grande-Bretagne ont bloqué les décisions au sein de la Communauté. Après les élections anglaises, on verra peut-être plus clair...

Kennedy-round et prix du blé

Les négociations Kennedy à Genève n'avancent guère et les « Six » sont partiellement responsables des retards intervenus. Le « Plan Mansholt no. 2 » qui propose, rappelons-le, une méthode nouvelle pour la négociation agricole au GATT, a rencontré une forte opposition aux États-Unis. D'autre part, comme les « Six » n'ont pas encore réussi à mettre au point un système de prix agricoles communs et homogènes, on voit mal sur quelle base on négociera à Genève. L'opposition allemande contre l'harmonisation des prix des céréales proposée par M. Mansholt n'a pas encore désarmé et risque de bloquer longtemps encore toute décision dans ce domaine. On semble s'acheminer vers un nouveau « marathon » de fin d'année où sera prise, peut-être, une décision conjointe sur le Kennedy-round et les prix agricoles.

Succès du « petit marathon agricole »

Unique fiche de consolation : les Six ont pu liquider définitivement, avant les vacances, les trois règlements agricoles (riz, viande de bœuf et produits laitiers). Le règlement « riz » est entré en vigueur le 1^{er} septembre ; les deux autres seront appliqués à partir du 1^{er} novembre. La mise au point technique des trois règlements — dont les grandes lignes avaient été adoptées lors du fameux « marathon » de décembre dernier — avait donné lieu à quelques difficultés et ce n'est qu'après un « petit marathon » à la mi-juillet que ces trois dossiers ont pu être définitivement classés. Accouchement difficile s'il en fût !

Vienne doit encore patienter

Rien de nouveau à signaler en ce qui concerne les relations extérieures de la Communauté. L'association de la Turquie n'a pas pu entrer en vigueur, l'Italie n'ayant pas encore ratifié l'accord. Les négociations avec le Nigéria, décidées avant les vacances, ne débutent que fin octobre. L'Espagne, priée de se présenter à Bruxelles, tarde à entamer la négociation prévue par les « Six ». De même, l'affaire autrichienne traîne en longueur. Les six ministres ont eu, avant les vacances, un échange de vues sur la demande d'association présentée par le gouvernement de Vienne. Ils en ont discuté à nouveau le 12 octobre sans parvenir à un résultat. Vienne devra donc patienter encore de longs mois.

L'Euratom en crise

La Communauté atomique est, elle aussi, en crise. Celle-ci a été déclenchée par un mémorandum français mettant en cause toute la politique de recherche suivie par l'Euratom et insistant sur « l'indépendance » nucléaire de l'Europe face aux États-Unis. Le second élément de perturbation a été la demande de la Commission d'augmenter les crédits d'au moins 11 % pour compenser le renchérissement intervenu depuis 1961. On constate un désaccord profond entre les « Six » quant à l'orientation future du programme de recherches et on voit mal quand et comment cette crise pourra être surmontée.

Fusion des exécutifs bloquée

À la fin du mois de septembre, la Communauté a enregistré un autre échec très sensible : le débat sur la fusion des trois exécutifs (C.E.E., Euratom et C.E.C.A.) a été bloqué par une controverse franco-luxembourgeoise sur le « siège ». Le Luxembourg, le « plus petit » des Six, exige une compensation à la fois matérielle et « politique » pour le départ prévu de la C.E.C.A. Comme la France ne veut pas lâcher le « Parlement des Six » qui siègeait jusque-là à Strasbourg, le Luxembourg n'a pas reçu jusqu'ici la compensation exigée. Dans ces conditions, la décision a dû être reportée à une date inconnue, sans que l'on voie pour le moment une possibilité de sortir de l'impasse. Il est possible que ce problème ne pourra être résolu qu'au moment où une « relance politique » instituera un débat général sur l'avenir des institutions européennes.